

Opération de surveillance renforcée de la circulation dans le cadre des départs en vacances de la Toussaint.

Le groupement de gendarmerie départementale de l'Aisne a constaté 187 accidents (-34) faisant 34 tués (-6) et 225 blessés (-78) sur les routes du département depuis le début de l'année 2009. 20 personnes ont notamment perdu la vie entre la mi-juin et la mi-septembre 2009. Cette tendance très défavorable s'explique en partie par l'effet détente associé à la période des vacances.

Les vacances de la Toussaint débutent le vendredi 23 octobre 2009 après-midi. En vue de prévenir la baisse de vigilance des conducteurs qui se retrouveront sur les routes au cours de cette période et de les inciter à la prudence routière, une opération de surveillance renforcée était organisée au niveau du groupement de gendarmerie départementale de l'Aisne ce même jour entre 16h00 et 19h00.

Les vitesses excessives, le non respect des distances de sécurité, l'hypovigilance et les surcharges sont les principaux déclencheurs d'accidents lors des journées de migration de ce type. Le bilan de ces accidents peut être dramatique car ils sont susceptibles d'impliquer des cars ou des véhicules transportant des familles nombreuses.

60 militaires de toutes les unités du groupement de gendarmerie de l'Aisne ont été engagés sur cette opération. Ils avaient reçu pour mission de :

- Dissuader les comportements dangereux;
- Contrôler les vitesses, les surcharges et le respect des distances de sécurité ;
- Contrôler les temps de conduite des chauffeurs d'autocars.
- Etre réactif sur tout événement sur le réseau routier.

Les 32 appareils de contrôle de la vitesse du département ont été utilisés (véhicule banalisé de contrôle automatique de la vitesse, jumelles Eurolaser et Ultralyte). Les principaux axes de circulation étaient plus particulièrement visés (A4, A26, RN2, R31, RD1044 et RD1). Lors de ce type d'opération, un automobiliste traversant le département peut croiser 5 postes de contrôle successifs, ce qui est susceptible de l'inciter durablement au respect des règles élémentaires de sécurité routière.

Le bilan répressif de cette journée est le suivant :

- 77 excès de vitesse constatés, dont un automobiliste de 28 ans habitant Crépy qui a été contrôlé par les motards de la brigade motorisée de LAON à 192 km/h au lieu de 110 km/h sur la RN2 a hauteur de Urcel. Son véhicule a été immobilisé et son permis retenu. Il encourt 1500 euros d'amende, une suspension de 3 ans de son permis ainsi que la confiscation de son véhicule (une Mercedes SLK) ;
- 15 autres infractions au code de la route ont été constatées dont 2 alcoolémies, 1 infraction spécifique relevée à un chauffeur routier et 3 non-respects de priorité.

Aucun accident de la circulation n'a été constaté à l'occasion de ces départs en vacances de la Toussaint.

De nouveaux contrôles renforcés sur les axes de migrations auront lieu dans une semaine, à l'occasion du WE de la Toussaint qui est traditionnellement l'un des plus meurtriers de l'année.